

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mars 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3564)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 52

présenté par
Mme Gaillard

ARTICLE 18

À l'alinéa 135, substituer aux mots :

« au 2° »

les mots :

« à l'avant-dernier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur de référence.